

# AVIS DE MARCHE MARCHE DE TRAVAUX

## 1 – Identification de la consultation

#### **MARCHE 2025-07**

REMPLACEMENT DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE ET INSTALLATION DE SYSTEMES DE SONORISATION DE SECURITE - BATIMENTS D, L, R, S - CAMPUS VILLEJEAN

# 2 – Objet

Le présent marché a pour objet le remplacement des Systèmes de Sécurité Incendie et l'installation de Systèmes de Sonorisation de Sécurité des Bâtiments D, L, R et S sur le Campus Villejean.

| Codes CPV  | Libellés CPV   |
|------------|--|
| 45233292-2 | Installation de dispositifs de sécurité                                  |
| 45312100-8 | Travaux d'installation de systèmes avertisseurs d'incendie               |
| 45343000-3 | Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies |

# 3 – Caractéristiques

## 3.1 – Procédure et technique d'achat retenues

Procédure adaptée ouverte : Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique

Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

# 3.2 – Allotissement

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : exécution des prestations techniquement plus difficile.

### 3.3 – Tranches

Cette opération de travaux sera décomposée en une tranche ferme et trois tranches optionnelles :

| Tranche                              | Périmètre concerné  | Mission   |
|--------------------------------------|---|---|
|                                      | Travaux bâtiment R +  | Remplacement SSI et installation SSS bâtiment R + |
| Tranche ferme                        | tirage des fibres vers PC                                     | tirage réseau fibre de l'ensemble des bâtiments   |
|                                      | sécurité  | (R/L/D/S) vers PC sécurité                        |
| 1ère tranche optionnelle             | Travaux bâtiment L  | Remplacement SSI et installation SSS              |
| 2 <sup>ème</sup> tranche optionnelle | nelle Travaux bâtiment D Remplacement SSI et Installation SSS |   |
| 3 <sup>ème</sup> tranche optionnelle | Travaux bâtiment S  | Remplacement SSI et installation SSS              |

## 3.4 – PSE

# 3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.



## 3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

## 3.5 – Variantes

## 3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

# 3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

# 3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

## 3.6 – Durée du marché

Les délais d'exécution sont indiqués à l'ATTRI1.

## 3.7 – Lieux d'exécution

Les matériels seront livrés et les prestations exécutées à l'adresse suivante :

Université Rennes 2 **Campus Villejean** Place du Recteur Henri Le Moal 35043 Rennes cedex

### 3.8 – Visite des lieux

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance du site et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les travaux.

## 3.8.1 – Visite obligatoire

La visite des lieux est obligatoire.

## 3.8.2 – Visite facultative

Sans objet.

# 3.8.3 – Calendrier des visites

Les visites seront communes à plusieurs candidats et s'effectueront dans les conditions suivantes :



| Dates          | Lieu de rdv                               | Horaires  |            |
|----------------|---|-----------|------------|
|                |   | Matin     | Après-midi |
| Vendredi 21/03 | Campus Villejean<br>Bâtiment P<br>Accueil | 09h à 12h | /          |
| Mercredi 26/03 |   | 09h à 12h | 13h à 16h  |
| Mardi 01/04    |   | 09h à 12h | /          |
| Jeudi 03/04    |   | 09h à 12h | 13h à 16h  |
| Lundi 07/04    |   | 09h à 12h | /          |

Chaque candidat devra convenir de l'heure et date de visite en contactant la personne référente **au plus tard 48h** avant la visite :

- M. Joachim GARDIN: 06.80.93.46.81 <u>joachim.gardin@univ-rennes2.fr</u>
- M. Thomas LEDUC: 06.80.93.46.79 thomas.leduc@univ-rennes2.fr

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.

# 3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

| Critère et pondération  | Descriptif  |
|---|---|
| 1. Qualité technique (50 %)   | Qualité technique appréciée au vu des éléments contenus dans le mémoire du candidat   |
| - Modalités d'exécution des prestations en site occupé (15 pts)                     | Notamment gestion des points de vigilance des difficultés particulières, planning, organisation de la sous-traitance éventuelle   |
| - Compatibilité / adéquation des matériels pro-<br>posés avec l'équipement (10 pts) | Les fiches techniques des différents matériels et matériaux que le candidat prévoit dans son offre pour effectuer l'opération ainsi qu'un devis détaillant les prestations et en spécifiant les équipements proposés.                       |
| - Moyens humains et matériels (10 pts)  | Qualification du ou des responsable et chef d'équipe. Personnel exécutant hors période et pendant les périodes de congés.   |
| - Références (10 pts)   | La liste des travaux exécutés dans le cas d'une installation similaire au cours des cinq dernières années, appuyée par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants   |
| - Réduction des nuisances (5 pts)   | Les dispositions prises pour minimiser la gêne et les nuisances dans le cadre du projet   |
| 2. Prix TTC (40 %)  | Le critère sera calculé sur la base du montant proposé € TTC par le candidat suivant la DPGF  |
| 3. Prise en compte des aspects environnementaux (10 %)                              | Gestion des déchets : moyen de collecte, traitement et recyclage des emballages et matériaux.  Politique environnementale : Réalisation d'un bilan carbone et plan d'action mené au sein de l'entreprise pour réduire ses émissions de GES. |



### 3.10 - Tests

Sans objet.

## 4 – Conditions de participation

## 4.1 – Date limite de remise des plis

#### Vendredi 11 Avril 2025 à 12h

## 4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : https://www.marches-publics.gouv.fr

### 4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : https://www.marches-publics.gouv.fr

## 4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

## 4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

## 5 – Renseignements complémentaires

# 5.1 – Langue utilisée

Français

#### 5.2 – Monnaie utilisée

Euro

# 5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2 Paiement à 30 jours par virement bancaire.

## 6 – Procédures de recours

### 6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif



Hôtel de Bizien 3 Contour de la Motte - CS 44416 35044 RENNES Cedex

Tél.: 02 23 21 28 28

Courriel: greffe.ta-rennes@juradm.fr http://rennes.tribunal-administratif.fr/

## 6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends (CCIRA) de Nantes 22, mail Pablo Picasso - BP 24209 44042 NANTES Cedex 1

# 7 – Identification de l'acheteur

### **Université RENNES 2**

DAFCO - Pôle Commande Publique (Bâtiment Présidence – Porte 403) Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex @ : achatsmarches@univ-rennes2.fr https://www.univ-rennes2.fr/ SIRET 19350937900015

Catégorie: Etablissement public national - Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

# 8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

14 mars 2025